

- Prenant note que les sanctions financières constituent l'un des moyens de pression les plus dissuasifs, le Comité fait de nouveau appel aux milieux financiers internationaux pour qu'ils se montrent plus fermes quant aux conditions d'un rééchelonnement.
- Le Comité étudie avec une attention particulière la question de la déstabilisation, recevant à ce sujet un rapport préliminaire dont ont été chargés, par le Secrétariat du Commonwealth et à la demande du Comité, des experts indépendants, et décide de le publier sur le champ. Le Comité accueille en outre favorablement le document de stratégie provisoire présenté par le Canada sur la question de la promotion du commerce et de l'investissement dans les États de la ligne de front.
- Le CMAE souligne que la Namibie relève uniquement des Nations Unies et que le Commonwealth s'attend à ce que cet organisme mène la Namibie à son indépendance par des élections libres et justes, se déroulant sous sa supervision et son contrôle efficaces.
- Le Comité accorde une attention particulière à l'imposition de l'embargo sur les armes contre l'Afrique du Sud et, s'appuyant sur des propositions présentées par le Canada, demande que des mesures précises soient prises par le Conseil de sécurité des Nations Unies et par le Comité 421.
- Le gouvernement annonce qu'il versera près d'un million de dollars en vue d'aider les réfugiés et les personnes déplacées en Afrique australe.
- Le gouvernement annonce en outre une contribution d'un million de dollars au titre du programme de rapatriement des Namubiens, afin d'aider les réfugiés namubiens à revenir à temps dans leur pays pour pouvoir voter aux élections précédant l'indépendance, tenues sous la surveillance des Nations Unies.
- Le gouvernement du Canada annonce que l'Afrique du Sud sera ajoutée à la Liste de pays visés par contrôle, et précise que les contrôles visant les exportations s'appliquent à tous les ordinateurs, logiciels, équipement de télécommunications, avions, hélicoptères, et véhicules à quatre roues motrices. Cette mesure est conforme aux accords conclus lors des réunions des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth.

Mars
1989